

3, malheur d'être dépouillez de leurs Etats ,
3, ou par injustice ; ou par caprice , afin de les
3, mettre du moins en état de subsister. Qu'on
3, pourroit donner quelques Provinces du dé-
3, bris de l'Empire Ottoman , à des Cadets de
3, diverses Maisons Illustres , dans lesquelles il
3, y a moins de bien que de noblesse ; qu'on
3, les marieroit avec des Princesses d'autres
3, Maisons peu opulentes , & que par là on
3, formeroit d'autres branches de Maisons Sou-
3, veraïnes , qui seroient d'autant plus utiles
3, à la Chrétienté , qu'en veillant à la sûreté
3, de leurs Etats , ils serviroient de Barriere à
3, leurs voisins , contre les irruptions des In-
3, fideles. Cette Princesse ajoutoit , que la plû-
3, part des Princes d'Allemagne , même les
3, Anglois , les Hollandois , & les Italiens
3, entreroient ou devoient entrer alors plus,
3, aisément dans cette Ligue , les uns par équi-
3, té , les autres par generosité ; d'autres par
3, l'interêt & la sûreté qu'ils y trouveroient.
Quoi que ce ne soit là que le raisonnement
d'une femme , il ne laissera peut être pas d'être
applaudi de plusieurs politiques équitables ,
sans être suivi de ceux qui seroient capables
d'en procurer l'exécution ; car il est certain
qu'il conviendroit mieux à l'honneur & à l'in-
terêt du nom Chrétien , de favoriser ainsi des
Princes infortunez & malheureux , que de les
voir errans , persecutez & dans une plustriste
condition , que ne sont aujourd'hui les descen-
dans des Tribus d'Israël.

NOTA. A ce moment je reçois le troisième
Tome que Mr. l'Abbé de St. Pierre vient de
donner au public , sous le titre de *Projet de
Traité pour rendre la Paix perpétuelle entre les*
Souve-